

Directives pour la présentation d'une demande

Suncor appuie des organisations caritatives et sans vocation de bienfaisance enregistrées au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Veuillez prendre connaissance des directives suivantes pour déterminer si votre initiative est admissible à obtenir un financement.

Organisations caritatives enregistrées canadiennes

Les organisations caritatives peuvent être admissibles à obtenir un financement de la Fondation Suncor Énergie si elles répondent aux critères suivants :

- Posséder un numéro d'organisme de bienfaisance émis par l'Agence du revenu du Canada (ARC).
- Appartenir aux domaines d'intérêt de la Fondation. Pour renforcer et bâtir des collectivités durables, nous investirons dans des initiatives intégrées qui :
 - renforcent les collectivités d'intérêt en [fidélisant les dirigeants communautaires](#)
 - favorisent l'acquisition [de compétences et de connaissances](#) pour la main-d'œuvre actuelle et future
 - font la promotion de la pensée créative par le biais de [l'innovation inspirante](#)
 - mettent en valeur le potentiel des employés et des bénévoles en [sollicitant l'engagement des citoyens](#) envers des organismes communautaires
 - sollicitent la participation active des employés et des collectivités à la [définition commune d'un avenir énergétique](#).

La Fondation préfère s'associer à des organisations et des initiatives qui :

- font appel à la participation de plusieurs organisations et (ou) œuvrent dans plusieurs secteurs ou disciplines
- influencent un ou plusieurs domaines d'intérêt du programme
- appuient le perfectionnement de personnes, d'organisations et de processus nécessaires pour aborder les questions liées à la collectivité
- s'engagent à mesurer les résultats associés à l'investissement

Organisations sans vocation de bienfaisance (Canada)

Les organisations communautaires ou sans but lucratif qui ne sont pas enregistrées comme organisations caritatives peuvent être admissibles à obtenir un financement de Suncor si elles répondent aux critères suivants :

- Appartenir aux domaines d'intérêt de la Fondation. Pour renforcer et bâtir des collectivités durables, nous investirons dans des initiatives intégrées qui :
 - renforcent les collectivités d'intérêt en [fidélisant les dirigeants communautaires](#)
 - favorisent l'acquisition [de compétences et de connaissances](#) pour la main-d'œuvre actuelle et future
 - font la promotion de la pensée créative par le biais de [l'innovation inspirante](#)
 - mettent en valeur le potentiel des employés et des bénévoles en [sollicitant l'engagement des citoyens](#) envers des organismes communautaires
 - sollicitent la participation active des employés et des collectivités à la [définition commune d'un avenir énergétique](#).

Les demandes peuvent être pour des dons en argent, en produit ou en nature.

Organisations caritatives et sans vocation de bienfaisance (États-Unis)

Les organisations sans but lucratif possédant le statut 501 (c) (3) aux États-Unis peuvent être admissibles à obtenir un financement de Suncor si elles répondent aux critères suivants :

- Appartenir aux domaines d'intérêt de la Fondation. Pour renforcer et bâtir des collectivités durables, nous investirons dans des initiatives intégrées qui :
 - renforcent les collectivités d'intérêt en [fidélisant les dirigeants communautaires](#)
 - favorisent l'acquisition [de compétences et de connaissances](#) pour la main-d'œuvre actuelle et future
 - font la promotion de la pensée créative par le biais de [l'innovation inspirante](#)
 - mettent en valeur le potentiel des employés et des bénévoles en [sollicitant l'engagement des citoyens](#) envers des organismes communautaires
 - sollicitent la participation active des employés et des collectivités à la [définition commune d'un avenir énergétique](#).

Les demandes peuvent être pour des dons en argent, en produit ou en nature.

Organisations caritatives internationales enregistrées

Les organisations caritatives internationales peuvent être admissibles à obtenir un financement de Suncor si elles répondent aux critères suivants :

- Être enregistrées ou supervisées par la Charity Commission of England and Wales ou un organisme de réglementation international équivalent
- Être autorisées par leur gouvernement respectif à émettre des reçus aux fins de l'impôt
- Appartenir aux domaines d'intérêt de la Fondation. Pour renforcer et bâtir des collectivités durables, nous investirons dans des initiatives intégrées qui :
 - renforcent les collectivités d'intérêt en [fidélisant les dirigeants communautaires](#)
 - favorisent l'acquisition [de compétences et de connaissances](#) pour la main-d'œuvre actuelle et future
 - font la promotion de la pensée créative par le biais de [l'innovation inspirante](#)
 - mettent en valeur le potentiel des employés et des bénévoles en [sollicitant l'engagement des citoyens](#) envers des organismes communautaires
 - sollicitent la participation active des employés et des collectivités à la [définition commune d'un avenir énergétique](#).

Les demandes peuvent être pour des dons en argent, en produit ou en nature.

Organisations sans vocation de bienfaisance (international)

Les organisations communautaires ou sans but lucratif qui ne sont pas enregistrées comme organisations caritatives peuvent être admissibles à obtenir un financement de Suncor si elles répondent aux critères suivants :

- Appartenir aux domaines d'intérêt de la Fondation. Pour renforcer et bâtir des collectivités durables, nous investirons dans des initiatives intégrées qui :
 - renforcent les collectivités d'intérêt en [fidélisant les dirigeants communautaires](#)
 - favorisent l'acquisition [de compétences et de connaissances](#) pour la main-d'œuvre actuelle et future
 - font la promotion de la pensée créative par le biais de [l'innovation inspirante](#)
 - mettent en valeur le potentiel des employés et des bénévoles en [sollicitant l'engagement des citoyens](#) envers des organismes communautaires
 - sollicitent la participation active des employés et des collectivités à la [définition commune d'un avenir énergétique](#).

Les demandes peuvent être pour des dons en argent, en produit ou en nature.

Organisations ou initiatives non admissibles

- Partis politiques et leurs candidats
- Organisations religieuses (sauf lorsqu'elles représentent des services de soutien communautaire et social non confessionnels)
- Écoles privées
- Équipes de sport professionnel
- Clubs philanthropiques et sociétés d'aide mutuelle
- Démarcheurs professionnels ou financement par un tiers
- Clubs privés financées par les cotisations des membres
- Personnes et activités individuelles
- Activités et événements ayant lieu à l'extérieur du Canada et des États-Unis
- Recherche
- Études de faisabilité
- Campagnes de désendettement
- Publicité de notoriété
- Organisations de défense d'un principe social, moral, religieux, politique ou économique particulier
- Adhésions